

Le projet de réforme des retraites : encore une violence faite aux femmes !



Depuis le 5 décembre 2019, nous sommes toutes et tous engagés dans le combat pour le retrait de la réforme des retraites.

Le gouvernement prétend que sa loi serait favorable aux femmes : il n'en est rien, elles seront les premières pénalisées par la mise en place de son régime universel par points.

Le 8 mars est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes : à cette occasion, FORCE OUVRIERE rétablit la vérité !

Jugez vous-mêmes...

« Le système actuel défavorable aux femmes » : FAUX !!!

Les propagandistes de la réforme prétendent que le système actuel de retraite punirait les femmes. C'est faux, c'est l'inégalité homme-femme au travail qui est la cause des différences à la retraite.

- Le revenu salarial des femmes inférieur de 24%
- A travail égal, une femme gagne 9% de moins qu'un homme
- Des emplois moins qualifiés et avec moins de responsabilité
- 70 % des travailleurs pauvres sont des femmes

Ce ne sont pas les salariés qui sont responsables de cette situation, ce sont les employeurs !

Au contraire le système actuel de retraite a des mécanismes qui permettent de réduire l'écart à la retraite (trimestres pour enfants, minima sociaux, réversion de pensions...)

FO revendique

Un salaire égal pour un travail égal, c'est une retraite égale!

Régime en points : les retraites des femmes encore plus basses !

Dans le système actuel, les retraites sont calculées en fonction des derniers salaires : 25 meilleures années dans le privé, 6 derniers mois de traitement indiciaire (hors primes) pour les fonctionnaires.

Dans un régime à points, le calcul est bien moins favorable : **toutes les années sont prises en compte**, les bonnes comme les mauvaises et pour les seules périodes travaillées.

Mathématiquement, les femmes seront les grandes perdantes car ce sont elles qui occupent à 80% des emplois à temps partiel et qui ont les carrières les plus accidentées.

FO revendique

Non au régime universel par points. Maintien et amélioration des régimes existants.

Les femmes partiront encore plus tard en retraite !

Le projet de loi maintient le droit à la retraite à 62 ans, mais il crée un « âge d'équilibre », à 64 ans en 2027 et très vite à 67 ans. Si on part avant, il y aura une décote (réduction) de la retraite de 5% par année manquante, et celle-ci sera définitive.

Avec une retraite de misère calculée en points, les femmes n'auront pas le choix, au lieu d'un départ réel à 63 ans en moyenne aujourd'hui il faudra encore s'user au travail quatre années de plus.

FO revendique

Le retour à la retraite à 60 ans pour tous à taux plein sans âge pivot.

La retraite à 1000 € minimum : peu de femmes y auront droit

Le Président de la République a fait la promesse d'une retraite minimale de 1000 €, mais il faudra avoir travaillé une carrière complète (c'est-à-dire 45 ans) au SMIC pour en bénéficier donc ne jamais avoir travaillé à temps partiel, avoir été au chômage, s'être arrêtée pour élever un enfant !

Et pour avoir les 1000 € sans décote il faudra partir à l'âge d'équilibre... Au final, combien de femmes y auront droit et à quel âge ?

FO revendique

**Pas un trimestre de plus.
Le minimum retraite au SMIC (1521 €).**

Pénibilité ? Des décisions qui pénalisent les femmes

Le gouvernement fait des promesses sur la reconnaissance de la pénibilité, mais il fait l'inverse.

Il a retiré le port de charges des critères pour pouvoir bénéficier d'un départ anticipé : les caissières, les aides soignantes, les aides à domicile en seront donc exclues.

Quant aux infirmières, aides soignantes et ASH des hôpitaux publics, le droit de partir à 57 ans leur a été purement et simplement retiré. Dans le meilleur des cas, elle pourront peut être bénéficier d'un départ anticipé à 60 ans... mais avec une décote de 10% au moins parce qu'elles partent avant l'âge d'équilibre !

FO revendique

le maintien et l'élargissement de tous les systèmes de départ anticipés.

49-3 ou pas, on lâchera rien.

**Toutes et tous ensemble,
nous poursuivrons le combat
jusqu'au retrait de la réforme des retraites.**

**Travailler plus longtemps
pour gagner moins, pas question !**



Union Départementale CGT -FORCE OUVRIERE de la Haute Loire
1-avenue Saint Flory 43000 LE PUY EN VELAY- Tel 04 71 05 43 00

